

## Étude

### DATES CLÉS

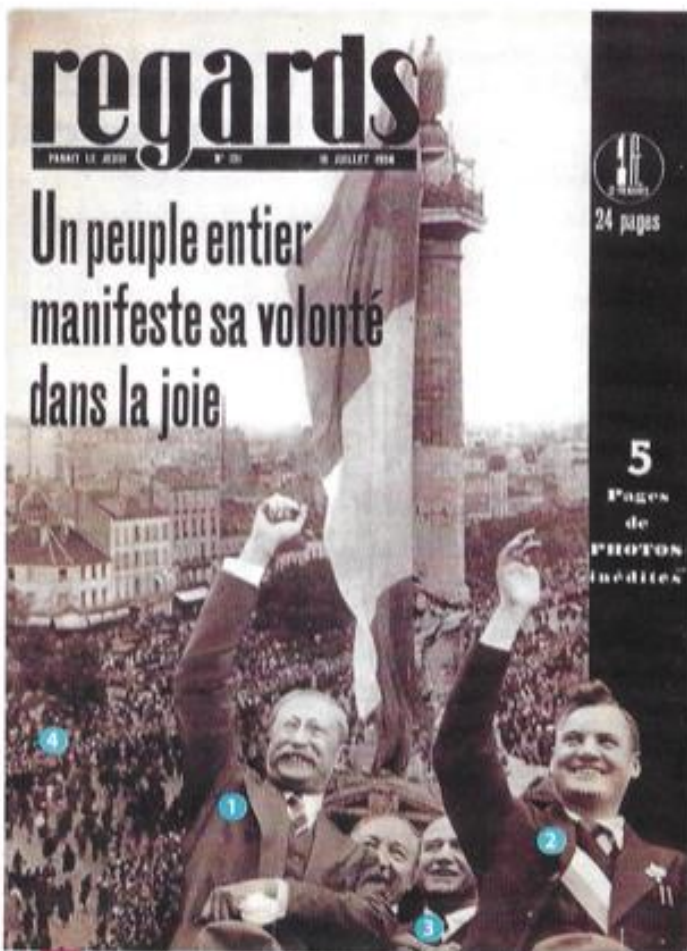
1931 La France est touchée par la crise économique mondiale

6 février 1934 Émeutes des ligues d'extrême droite

Mai 1936-avril 1938 Gouvernement de Front populaire

# Le Front populaire, face à la crise

► Comment le Front populaire essaie-t-il de répondre à la crise des années 1930 en France ?

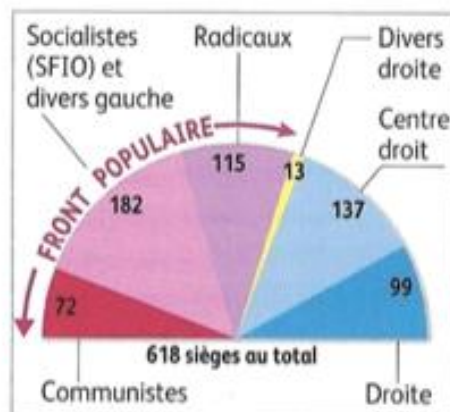


### 1 Le 14 juillet 1935, la gauche se mobilise face à l'extrême droite

- 1 Léon Blum, chef de la SFIO
- 2 Maurice Thorez, chef du Parti communiste français
- 3 Édouard Daladier, chef du Parti radical
- 4 500 000 manifestants défilent contre les ligues

### VOCABULAIRE

- **Ligues d'extrême droite** : associations développant des idées antiparlementaires, antisémites et racistes et qui militent pour la création d'un pouvoir autoritaire.
- **SFIO** : la Section française de l'internationale ouvrière est le parti politique créé en 1905 qui rassemble les socialistes.



2 Une victoire aux élections législatives (mai 1936)

### 3 Le programme du gouvernement de Front populaire

Léon Blum, nouveau président du Conseil (Premier ministre), se présente devant la Chambre des députés.

Le peuple français a manifesté sa décision de préserver contre toutes les tentatives de la violence les libertés démocratiques. (Vifs applaudissements.) Il a affirmé sa résolution de rechercher dans des voies nouvelles les remèdes de la crise qui l'accable. La majorité du gouvernement est celle que le pays a voulue. (Vifs applaudissements.)

Il est l'expression de cette majorité rassemblée sous le signe du Front populaire. Son programme est le programme commun de tous les partis qui composent cette majorité, et qu'il faut traduire en actes. (Nouveaux applaudissements.)

Dès le début de la semaine prochaine, nous déposerons un ensemble de projets de loi. (Très bien ! très bien !) Ces projets concerneront : la semaine de quarante heures, les contrats collectifs<sup>1</sup>, les congés payés, un plan de grands travaux (applaudissements), la prolongation de la scolarité.

D'après Léon Blum, discours à la Chambre des députés, 6 juin 1936.

1. Règles propres à l'ensemble d'une profession.

é Lire l'intégralité du discours sur [hachette-clc.fr/21hg3016](http://hachette-clc.fr/21hg3016)

#### 4 Les ouvriers se mettent en grève

2,4 millions d'ouvriers se mettent en grève à partir de juin 1936 pour faire aboutir des revendications souvent très anciennes.

1 Le poing levé, signe d'appartenance à la gauche et qui s'oppose au bras tendu de l'extrême droite.



#### 5 Été 1936, les premiers congés payés



UNE VIDÉO À REGARDER

[hachette-clic.fr/21hg3017](http://hachette-clic.fr/21hg3017)



« Les vacances », reportage Pathé diffusé au cinéma, 1936

Le journaliste : Partir, c'est la première joie qu'apportent les vacances aux citadins prisonniers toute l'année de leurs tâches, de leurs soucis, des conventions. Les vacances, folle évasion [...]. Les vacances payées accordées par notre gouvernement ont rendu cette année aux plages de France toute leur animation d'autrefois.

#### 6 Des lois sociales

**Les accords Matignon, 7 juin 1936.**

Les délégués de la Confédération générale de la production française et de la CGT<sup>1</sup> se sont réunis sous la présidence de monsieur le président du Conseil, et ont conclu l'accord ci-après :

**Art. 1 :** La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

**Art. 3 :** Les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat.

**Art. 4 :** Les salaires seront augmentés.

**Art. 5 :** Dans les établissements de plus de dix ouvriers, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers pour présenter à la direction les réclamations individuelles des ouvriers.

**Loi du 21 juin 1936.**

**Art. 6 :** La durée du travail effectif ne peut excéder quarante heures par semaine.

**Loi du 26 juin 1936.**

**Art. 54-f :** Tout ouvrier, employé ou apprenti a droit à un congé annuel continu payé, d'une durée minimum de quinze jours.

1. Confédération générale du travail : principal syndicat de salariés de l'époque.